
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 21 mars



Contact presse

- ARS : 06.39.25.23.30 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

- Préfecture : 06 39 69 00 31 - communication@mayotte.pref.gouv.fr

Coronavirus COVID-19 3 nouveaux cas confirmés à Mayotte : 9 au total

Le Préfet de Mayotte et la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte confirment que 3 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 ont été identifiés à Mayotte, portant désormais le nombre total de cas à 9. La plupart des cas avérés ont soit voyagé dans les 14 derniers jours, ou ont été en lien direct et prolongé avec un cas déjà confirmé. Parmi eux, seuls 2 cas n'ont pas voyagé hors du territoire, dont le patient hospitalisé cette semaine en réanimation et dont l'état de santé est à présent stable.

Une enquête, conduite par Santé Publique France et l'ARS est en cours pour identifier rapidement l'ensemble des cas contacts et les informer des mesures de confinement à adopter dès à présent.

Rappel des recommandations à suivre

Il est demandé à chacun de **respecter strictement les mesures de confinement** et de limiter les déplacements quand ils ne sont pas nécessaires.

Afin de garantir la santé de tous et la sécurité de chacun, le préfet de Mayotte a signé hier un arrêté préfectoral portant interdiction de tout accès aux plages du littoral et plans d'eau intérieurs ainsi qu'aux sentiers, chemins, qui y donnent.

Face au virus, l'ARS rappelle qu'il faut adopter des **gestes essentiels**, qui constituent à ce jour la meilleure barrière pour se protéger et protéger son entourage :

- Se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon
- Tousser ou éternuer dans son coude et ne pas cracher par terre
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

En cas de symptômes (fièvre, toux ou difficultés respiratoires), ne vous rendez pas chez votre médecin, ni aux urgences de l'hôpital mais appelez le centre 15.

Le numéro vert local est accessible tous le week-end de 8h à 18h au 0 801 90 24 15
pour toute information non médicale (appel gratuit).

L'ARS vous diffuse le point de situation chaque jour entre 8h et 9h.